

Les moyens très-divers qui ont été préconisés contre les morsures du serpent se ramènent, en réalité, aux deux indications suivantes : 1° détruire le venin sur place ou empêcher mécaniquement son introduction dans le torrent circulatoire; 2° neutraliser ses effets. Cette dernière indication est remplie avec assez de certitude par les alcooliques, associés ou non à l'opium et à l'ammoniaque. Quant à la première : 1° l'action locale de l'ammoniaque; 2° celle de l'acide phénique; 3° celle du perchlorure de fer; 4° les procédés mécaniques (ligature, ventouses, succion) résument nos ressources.

J'ai parlé plus haut de l'emploi local de l'ammoniaque et du phénol. Quant au perchlorure de fer, Viaud-Grand-Marais et Gicquiau (*op. cit.*, p. 183) se louent de son action. Ils préconisent pour cet usage la solution de Rodet (1), qui est caustique.

J'emprunte à Viaud-Grand-Marais, en les abrégant, les règles du pansement local des morsures venimeuses :

1° Ligature entre le cœur et la blessure, à 5 ou 10 centim. de celle-ci, assez serrée pour faire gonfler les veines, mais pas assez pour produire un sillon. Cette ligature ne doit pas être prolongée au delà de trois quarts d'heure à une heure. On peut la réappliquer un peu plus haut une seconde et même une troisième fois. Ce procédé dit *de la ligature intermittente* a l'avantage de ne laisser pénétrer le venin que peu à peu, de façon à rendre son action supportable pour les centres nerveux.

2° Favoriser l'écoulement du sang, débrider, plonger la partie dans l'eau froide;

3° Employer les neutralisants locaux [959] ;

4° Avant leur emploi pratiquer la succion buccale; si on confie la succion aux ventouses, il faut ne les appliquer que quand les topiques neutralisateurs ont été appliqués;

5° Employer préventivement l'alcool et l'ammoniaque [960].

Les accidents déclarés, le médecin a à traiter une intoxication venimeuse, dont la forme et l'intensité sont variables et que l'analyse thérapeutique peut seule combattre avec fruit.

(1) 964. Cette solution a la formule suivante :

Perchlorure de fer.....	} à à 8 gram.
Acide citrique.....	
Acide chlorhydrique.....	
Eau.....	50 —

On en introduit quelques gouttes dans la plaie à l'aide d'un petit entonnoir en verre à tube très étroit.

LIVRE CINQUIÈME

NEUTRALISANTS DE PARASITES

L'emploi de ces agents est le triomphe de l'action étiocratique, c'est-à-dire de l'emploi des médicaments pour neutraliser ou détruire une cause de maladie. L'intervention du médecin est, dans ces cas, aussi simple que possible : il s'agit, la présence des parasites reconnue, de choisir le moyen qui a le plus d'action sur eux et de l'employer convenablement pour voir disparaître toute la série des accidents qui s'étaient produits sous leur influence. On peut dire qu'ici la question relève plutôt du diagnostic que de la thérapeutique, le maniement de ces agents n'étant ni faillible ni difficile.

Un certain nombre d'entre eux ont une action à peu près exclusivement mécanique : ils agissent sur les parasites en les invisquant et en rendant impossible la respiration cutanée; d'autres ont une action principalement toxique qui s'exerce sur les organismes inférieurs comme sur ceux d'un ordre plus élevé, d'où deux divisions : 1° parasitocides invisquants ou mécaniques ; 2° parasitocides toxiques.

CHAPITRE PREMIER

Parasitocides invisquants

Les parasitocides de ce groupe, on le comprend, ne peuvent agir que sur les épizoaires ou sur quelques entozoaires, comme les oxyures, qui, logés peu profondément, sont justiciables de moyens purement topiques. Cependant on a essayé, jadis, de l'huile d'olives à très-hautes doses (jusqu'à un demi-litre) comme tænicide. On comprend l'incertitude de l'action topique tentée sur le tænia par cette voie et la rigueur de l'épreuve à laquelle on soumet l'estomac pour un résultat si équivoque.

Il est certainement permis de penser que beaucoup de pomades employées à l'extérieur pour combattre un prurit symptomatique de la présence de parasites agissent en les invisquant, en même temps que les médicaments actifs qui en font la base exercent sur eux une action toxique; il faut donc en conclure que les médicaments de cette nature, employés à l'intérieur, doivent avoir, de préférence, des excipients gras.

On peut séparer ces parasitocides en deux groupes : 1° invisquants sucrés ; 2° invisquants gras.

Le sucre, en perdant l'eau qui l'a dissous, enveloppe les corps sur lesquels il s'étale d'un enduit poisseux, d'une sorte de vernis imperméable à l'air. On s'explique ainsi l'efficacité des lavements sucrés employés contre les oxyures vermiculaires. Debut a surtout préconisé cette pratique, dont j'ai reconnu moi-même l'utilité, et qui est tellement inoffensive et si susceptible d'être répétée souvent, sans inconvénient, qu'il faudra toujours l'essayer⁽¹⁾. (*Bullet. de therap.*, 1862, t. LXIII. p. 492.)

Les invisquants gras comprennent les huiles, les beurres, les corps gras de toute nature. Les injections rectales d'huile de ricin pratiquées avec une petite seringue à oreille, chaque soir, constituent un des meilleurs moyens de détruire les oxyures, et ce corps gras doit être choisi, dans ce but, à l'exclusion des autres ; il n'est pas bien certain qu'à l'action invisquante de cette huile ne se joigne un effet toxique s'exerçant sur ces nématodes.

La plupart des corps gras appliqués en onctions sur la peau éteignent ou diminuent sensiblement les démangeaisons. Le *prurigo vulvæ* et le *prurigo podicis* ressentent, en particulier, l'influence de ce moyen ; et, comme il devient de plus en plus probable que ces démangeaisons sont symptomatiques de la présence de parasites (à découvrir), l'utilité de ces onctions grasses s'explique vraisemblablement aussi par l'action invisquante qu'elles produisent.

L'analogie permet de supposer que les lavements rendus invisquants par la gélatine, la gomme adraganthe, auraient sur les oxyures la même action que le sucre et la glycérine. Faut-il faire intervenir ici un fait d'osmose appelant les suc organiques de ces animaux vers le liquide sirupeux dans lequel ils baignent⁽²⁾ ?

La glycérine ne jouit, à mon avis, de la propriété si remarquable de conserver les tissus végétaux ou animaux et de s'opposer à

⁽¹⁾ 965. On prépare ce lavement en mettant cinq ou six gros morceaux de sucre dans un verre d'eau. Il vaut mieux employer de l'eau tiède pour que la conservation du lavement soit assurée. Chez l'adulte, on pourrait, dans le même but, additionner ce lavement de 4 à 5 gouttes de laudanum. Chez les petits enfants il faut, bien entendu, réduire le volume du lavement.

⁽²⁾ 966. Les lavements de glycérine contiennent de 30 à 50 gram. de glycérine pure pour 150 gram. d'eau. Un mélange sirupeux, à parties égales d'eau et de glycérine, peut servir dans ce but en injections rectales.

la fermentation putride, que parce qu'elle arrête le développement des organites qui sont les agents de cette fermentation. L'action antiseptique et l'action parasiticide, je l'ai dit plus haut, sont toujours réunies dans la même substance, et pour des raisons que l'on conçoit. Si la glycérine guérit, comme le dit Demarquay, l'*herpès tonsurans*, le *pityriasis versicolor*, le *syco-sis*, la teigne, la gale, c'est par une action de même nature que celle qui en fait un agent antiputride, sans préjudice de son action émolliente. Je m'étonne que Demarquay, qui a publié dans sa monographie de si remarquables observations de pourriture d'hôpital, à forme pulpeuse, modifiée rapidement par la glycérine, n'ait pas été conduit à formuler une théorie parasitaire de la nature de cette redoutable complication des plaies. Ces îles, d'une matière pulpeuse, s'étendant, se réunissant à la surface d'une ulcération, envahissant peu à peu sa profondeur, changeant les tissus en un putrilage grisâtre, les détruisant avec une extrême rapidité, éveillent d'une manière frappante l'idée d'une végétation cryptogamique vivant aux dépens des bourgeons charnus, se développant au fur et à mesure qu'ils se détruisent, et chargeant de ses spores l'air qui les transmet d'un lit à l'autre. Le *champignon de la pourriture d'hôpital* est encore à décrire et à nommer (si on le décrit, il sera juste de lui donner le nom d'*oïdium Delpechi*) ; mais, à coup sûr, il existe et il sera déterminé un de ces jours. Si la glycérine paraît aussi délétère à l'égard des organismes inférieurs, c'est peut-être en raison de l'énorme pouvoir d'imbibition dont elle est douée (propriété dont les micrographes ne se plaignent pas) ; et, dans l'hypothèse que j'émetts, on ne saurait établir une opposition entre son apparence inoffensive et l'énergie si souvent insuffisante des causatives que l'on oppose à la pourriture d'hôpital.

CHAPITRE II

Parasitoxiques

Les substances de cet ordre intoxiquent les parasites en imprégnant d'un principe qui est délétère pour eux les suc organiques dont ils se nourrissent.

Les uns ont une action parasitoxique générale, s'adressant, sauf des différences d'énergie, à tous les parasites ; les autres ont une action parasitoxique spéciale, qui fait qu'ils agissent plus activement sur tel parasite que sur tel autre, d'où deux divisions : 1° parasitoxiques généraux ; 2° parasitoxiques spéciaux.